

Les autres moyens de lutte

Les programmes de déminage, même les plus ambitieux, s'étendent sur plusieurs années, de telle sorte que des populations entières sont condamnées à vivre dans des zones polluées. Même si les opérations de déminage sont réalisées en priorité dans les zones indispensables à la sécurité des populations et au développement économique, la mise en garde des populations reste un moyen efficace de prévenir les accidents. Le rapport coût-efficacité de l'avertissement aux populations peut, d'une certaine manière se révéler supérieur à celui du déminage proprement dit. Elle permet, en outre, d'associer à leur propre sécurité les populations exposées. Les organisations humanitaires d'intervention d'urgence et de développement peuvent s'associer sans risque à cette mission indispensable. Il en va de même pour l'identification des zones à risque, leur cartographie et le marquage au sol.

1. MISE EN GARDE DES POPULATIONS EXPOSÉES AU DANGER DES MINES ANTIPERSONNEL

SENSIBILISATION ET INFORMATION

Le but de cette formation n'est pas d'apprendre à déminer, à déplacer des mines ou à les détruire. Le programme de sensibilisation porte exclusivement sur le danger des mines et les conduites à tenir. Il s'agit d'alerter les populations sur le danger que représentent les mines, leur permettre d'identifier les objets dangereux, sans sous estimer la puissance mortelle du plus petit engin explosif.

LES RÈGLES FONDAMENTALES DE SÉCURITÉ QU'IL FAUT ENSEIGNER

Les règles fondamentales de sécurité qu'il faut enseigner à la population sont les suivantes :

- méfiez-vous de tous les objets suspects,
- ne touchez jamais un engin explosif ou un objet suspect,
- si vous trouvez un objet qui pourrait être un engin explosif, placez un signe de reconnaissance à proximité. Il vous permettra de le retrouver et de prévenir la population,

- prévenez la population, expliquez quel type de marque vous avez fait pour signaler le lieu de votre découverte,

- dites exactement aux autorités ce que vous avez vu et ce que vous avez fait,

- si un accident survient, gardez votre sang-froid, souvenez-vous de ce que vous avez appris et prenez les précautions.

L'enseignement devra apprendre à tous comment identifier un objet suspect, comment se comporter à sa proximité, comment traverser une zone minée ou une zone inconnue. Le message, clair et sans ambiguïté, doit être adapté au public — paysans, adultes et enfants — et doit faire référence à la réalité quotidienne de chacun.

Le contrôle des connaissances se fera sous forme de jeu de questions-réponses.

- Que se passe-t'il quand une mine explose ?

- Quel type de mine trouve-t-on dans la région ?

- Quels sont les principaux composants d'une mine ?

- Où sont généralement placées les mines ?

- Le temps rend-il les mines moins dangereuses ?

- ...

MISE EN PLACE DES PROGRAMMES DE SENSIBILISATION

Les programmes de sensibilisation sont généralement développés dans un contexte d'après-guerre, dans le cadre du retour des populations réfugiées ou déplacées vers leurs villages d'origine. On distingue le niveau local et le niveau national.

Niveau d'intervention local.

Pour une zone géographique, une province, il s'agit de mettre en place et de former un réseau de superviseurs et d'animateurs de sensibilisation.

Ces animateurs doivent avoir pour tâche de :

- Sensibiliser et éduquer les populations vil-

lagoises sur le problème des mines et autres objets dangereux en s'appuyant sur les structures d'encadrement (églises, services de santé, écoles, agriculture,



administrations locales, chefferies traditionnelles, etc.).

- **Organiser un "comité mines" pour chaque village, avec les autorités locales.** Une ou plusieurs personnes du village sont les correspondants des agents de sensibilisation mais aussi des populations. Ce comité doit continuer le travail de sensibilisation, signaler aux nouveaux arrivants les endroits dangereux dans et autour du village, recueillir les informations des personnes du village qui "découvrent" des mines et autres objets suspects, transmettre ces informations aux agents de sensibilisation, garantir la qualité et le maintien des marquages traditionnels...



Localisation

- **Recueillir auprès des populations locales et des comités toute information sur la localisation des endroits minés connus ou suspectés, et sur les accidents dus aux mines.** Ces informations permettent d'adapter peu à peu les messages de sensibilisation à la situation réelle de la zone. Elles doivent être diffusées aux structures, aux organismes intervenant ou voulant intervenir sur la zone. Elles permettent de compléter les recensements des endroits minés qui,

souvent, ne tiennent compte que des grands axes de communication et des points économiques importants.

Par là même, elles contribuent à infléchir les priorités en matière de déminage et à prendre en compte les besoins des populations les plus vulnérables.



















- **Coordonner les activités de sensibilisation aux dangers des mines avec les activités de déminage,** par l'aide à l'identification des zones qu'il faut déminer en priorité pour le bénéfice des populations, bien sûr, mais également par l'adaptation des messages au respect des zones marquées, des zones non encore déminées. Il s'agit également de sensibiliser la population à la complexité de la mise en œuvre de programmes de déminage.

- **Relayer les informations recueillies lors des campagnes nationales et internationales contre les mines** en favorisant la prise de position de la société civile, afin qu'elle soit active auprès de ses gouvernants mais aussi des instances internationales pour l'accélération des procédures de déminage et, au-delà, le bannissement de la production, vente, stockage et de l'utilisation des mines antipersonnel.


Niveau d'intervention national. Il s'agit d'appuyer les structures nationales chargées de mettre en œuvre et/ou de coordonner les actions visant à la résolution du problème des mines, dans leur mandat d'éducation des populations par la sensibilisation aux risques d'accident par mines.

Les programmes d'éducation pour la prévention des accidents par mines, tout en reprenant les grands objectifs précédemment décrits, sont alors établis à ce niveau selon les critères suivants.

ប័ណ្ណៈអវិប្បាទ

 P 40	 M 16 A1	 MBV 78 A2	 OZM-3	 POMZ 2	 OZM 72
 PP Ml Sr	 Type 69	 MDH 10	 MON 50	 PSM 1	 OZM 4
 TYPE 66	 MBV 78 A1	 MODEL 123	 KN 10	 POMZ 2(M)	 M 18 A1

វិប្បាទអវិប្បាទ គ្រប់ប្រភេទ
ស្រាប់តែបាត់បង់


Centre for Mine Action Studies - 1997
Cambodia - 11550-11550

MISE EN PLACE DES PROGRAMMES NATIONAUX DE SENSIBILISATION

- **Utilisation systématique des réseaux locaux** constitués pour la diffusion des programmes nationaux d'éducation, de santé, de développement agricole mis en œuvre par les administrations locales et les ONG.
- **Identification, coordination, uniformisation** des initiatives développées localement.
- **Établissement d'un cursus national de formation** pour les personnes amenées à participer à la diffusion du programme.
- **Mobilisation des moyens de communication** (médias, radios, milieux artistiques...) pour la diffusion de masse des messages pour la prévention des accidents.
- **Traitement des informations sur les lieux minés** recueillies par les réseaux locaux du programme de lutte contre les mines et leur prise en compte pour la planification des actions de déminage.
- **Coordination avec le programme de lutte contre les mines**, qui doit assurer la vérification et le contrôle des endroits minés recensés, le marquage des zones minées, le déminage de certaines zones considérées comme prioritaires par les villageois. Le programme d'éducation pour la prévention des accidents par mines doit alors inclure des messages sur le respect des marquages, sur les limites du déminage. Il doit également contribuer à la nécessaire collaboration entre villageois et démineurs.
- **La mise en garde des populations.**
 Quel que soit le niveau d'intervention, il faut distinguer deux types d'actions complémentaires mais distinctes.

La sensibilisation de masse véhiculée par les canaux médiatiques existant dans le pays (radios, journaux, télévisions, groupes de théâtre et de chanteurs, affiches, tracts, etc.), permet une couverture maximale. Elle décline les grands messages qui constituent la base de tout programme MAP. Utilisée sans discernement, elle peut toutefois être sujette à interprétation et conduire à une amplification du problème au-delà de la réalité. L'éducation est, quant à elle, fondée sur le contact direct avec les populations concernées. Elle permet une adaptation des messages en fonction, d'une part, des caractéristiques des bénéficiaires, des connaissances et des représentations qu'elles ont, du risque et du danger, d'autre part, de la situation réelle du minage dans les zones d'intervention.



Les supports pédagogiques et la sensibilisation de masse ne sont alors qu'un complément.

L'éducation, bien qu'elle demande une mobilisation plus lourde de ressources humaines, matérielles, financières, doit cependant être privilégiée dans les zones et pour les populations particulièrement exposées.

គ្រឿងផ្ទុះទាំងឡាយដែលមិនទាន់ផ្ទុះ

 40 MM GRENADE	 SMOOTH STICK FRAGMENTATION GRENADE	 GP BOMB AN-M64A1
 40/85 MM HEAT RPG	 107 MM HEAT ROUND	 82 MM FRAGMENTATION MORTAR
 M46 DEFENSIVE GRENADE	 75 MM HE ROUND TYPE 26.8	 F1 GRENADE

ដំបៅគ្រាប់ដែលមិនទាន់ផ្ទុះត្រូវបញ្ជូនទៅក្រុមការងារដំបៅគ្រាប់ និង ដំបៅគ្រាប់ប្រយុទ្ធប្រយោជន៍។

 Warning: No Smoking. Do not smoke. Do not use open flames. Do not use matches.

RESPONSABILISATION DES POPULATIONS

Toutes les autorités, "officielles" et traditionnelles, les instituteurs, les agents de santé, les religieux, les responsables d'associations..., bref toutes les personnes, les réseaux ou les structures d'encadrement des groupes concernés doivent être mobilisés. Les séances d'éducation, organisées avec les "leaders" communautaires, se dérouleront dans les écoles, dans les quartiers, à la sortie de l'église, au centre de santé le jour de la vaccination des enfants, dans les entreprises, dans les centres de transit des rapatriés, dans les coopératives, au cours de réunions prévues à d'autres effets, sur les places de marché, etc.

Dans chaque village ou zone géographique identifiée le comité mines permet de poursuivre le travail entrepris par les animateurs de MAP. Ils ont, en effet, la charge d'avertir tout nouvel arrivant (rapatrié) des zones dangereuses, des endroits où il peut ou ne peut pas construire sa maison, défricher une terre, chercher de l'eau.

Toute personne trouvant un objet suspect devra en informer le comité qui, lui-même, en référera aux autorités locales et aux agents. Les comités continuent par ailleurs les activités d'éducation et de sensibilisation. Ils peuvent se voir confier le contrôle du respect et de la permanence des marquages de zones minées traditionnels et/ou officiels, ainsi que des supports pédagogiques affichés (posters).

L'éventail de matériel pédagogique est large et doit s'inspirer des moyens utilisés dans les campagnes nationales réalisées sur d'autres sujets. Posters, tracts, bandes dessinées, autocollants, sacs en plastique, T-shirts, intercalaires dans les journaux, matériel scolaire... sont les supports les plus largement utilisés. Leur conception doit être confiée, autant que faire se peut, à des dessinateurs et des artistes locaux ayant une expérience similaire. Les grands messages du MAP seront déclinés en faisant appel aux références socioculturelles des bénéficiaires. Le dessin sera préféré à l'écrit. Les traductions en dialectes locaux, s'ils existent, seront systématiques. Le matériel sera testé sur des groupes-témoins avant leur diffusion à large échelle.

Représentant généralement une part importante du budget d'un programme, les supports simples pourront être distribués largement. Quant aux gadgets (jeux de cartes, stylos...), leur distribution sera limitée à quelques privilégiés. Les T-shirts sont souvent édités en nombre limité et réservés aux animateurs et aux membres des comités mines. Ils constituent alors un signe de reconnaissance des animateurs.

Les animateurs auront un kit spécifique pour animer les séances d'éducation. Ce kit doit être aisément transportable et résistant. Il comporte des dessins sur panneaux de tissu et des supports pédagogiques préparés à l'avance. L'emploi de reproductions de mines en bois, grandeur nature, fait l'objet de querelles d'experts.

Supports très visuels pour se rendre compte de ce qu'est une mine, leur manipulation par l'animateur (contredisant le message principal du MAP qui est "ne pas toucher") peut toutefois porter à confusion pour les spectateurs, en particulier les enfants. Leur utilisation doit être limitée et tenir compte de la capacité d'abstraction de l'auditoire.



2 - IDENTIFICATION ET LOCALISATION DES ZONES À RISQUE

Il s'agit avant tout de déterminer l'ampleur des risques et de localiser les zones dont il faut interdire l'accès et qui feront éventuellement l'objet, dans un deuxième temps, d'une opération de déminage. Les levés des champs de mines sont donc à la fois une mesure de prévention des accidents et, le cas échéant, la première étape de la dépollution. Cette

étape de la lutte doit être aussi voisine que possible de l'étape de mise en garde décrite ci-dessus et associer aussi étroitement que possible la population locale.

COLLECTE ET ANALYSE DES INFORMATIONS DISPONIBLES

LES ÉQUIPES D'ÉVALUATION

Les équipes d'évaluation sont composées de quelques hommes,

- spécialistes des forces de maintien de la paix,
- experts civils étrangers sous contrat,
- membres d'ONG spécialisés dans les techniques de lutte contre les mines, ou ayant une très bonne connaissance du terrain et des habitants,
- personnels locaux spécialement formés.

Sur le terrain, ces équipes réaliseront tous les recoupements indispensables à l'élaboration d'une cartographie. Dans un premier temps il s'agit de recueillir le maximum d'informations auprès des populations.

Le témoignage de la population locale qui a survécu aux combats est la source d'information la plus fiable. Certains ont observé la pose des mines, d'autres connaissent la fréquence et le lieu des accidents.

L'ORGANISATION DE RÉUNIONS

L'organisation de réunions avec les villageois, les policiers, les autorités locales et les soldats est souvent très instructive. Le "comité mines" peut assurer la coordination et l'animation de ces réunions. Les réseaux d'animateurs et de comités constitués permettent un recueil de données assez précis des endroits minés et autres dépôts de munitions non explosées. Dans chaque village ou communauté où ils passent, les animateurs — d'après les informations recueillies auprès des administrations locales, des personnes assistant aux séances d'éducation, des comités — sont à même de recenser, en effet, un certain nombre de lieux minés confirmés (car il y a eu un accident à cet endroit, car, là, les mines sont visibles) ou potentiellement minés (personne n'y va car on dit que...).

Il en est de même pour les dépôts de munitions abandonnés, les obus, mortiers, grenades et roquettes non explosés. Les discussions portent sur les zones qui ont pu présenter un intérêt stratégique (routes, ponts, lignes électriques...) et sur les lieux de vie indispensables comme les points d'eau et les accès aux bois et aux champs. Le "comité mines" sera chargé de réaliser l'enquête et de remplir des fiches spécifiques à sa région.

Ces fiches de relevé doivent être élaborées en collaboration avec les structures responsables du déminage. En effet, tout en demeurant utilisables par des non-spécialistes, elles doivent permettre un recueil de données exploitables par les organismes chargés du déminage. Il

convient alors de s'appuyer largement sur les dessins de localisation. Deux dessins seront généralement réalisés : un dessin de localisation générale de la zone pour pouvoir la repérer sur une carte (généralement au 1/250 000^e), puis un dessin de localisation précise du lieu miné avec représentation des détails environnants (arbres, cases, sentiers, puits...). Ce dessin se fait, bien sûr, à distance.

Ce recueil de données, s'il est bien réalisé et exploité, constitue une source d'informations de choix pour les animateurs de MAP* (adaptation du programme à la réalité de terrain), pour toutes les structures appelées à intervenir dans la zone et pour les organismes de déminage qui, grâce au recensement des informations, peuvent adapter leurs priorités d'intervention.

LES QUESTIONS POSÉES

Les questions posées doivent être guidées par le bon sens.

- Où les troupes ont-elles été cantonnées ?
- Comment se sont-elles déplacées ?
- Où les accidents se sont-ils produits ?
- Le village a-t-il été autrefois protégé ou, au contraire, menacé par une ceinture de mines ?
- Existe-t-il des chemins ou des routes présentant des passages exposés, des carrefours, des ponts, des gués... ?
- Existe-t-il des objets suspects ?
- Comment les mines ont-elles été mises en place ?
- Sont-elles ensevelies ou cachées ?

Il reste cependant indispensable de recouper ces renseignements avec les informations recueillies auprès des personnels chargés des secours, des hôpitaux, des ONG spécialisées dans les soins et la réhabilitation des handicapés et, si possible, des ex-factions belligérantes. Celles-ci sont parfois en mesure de fournir des cartes. La connaissance des champs de mines mis en place par les forces soviétiques en Afghanistan était satisfaisante, ce ne fut pas le cas pour les mines déposées par les moudjahidins, dont les indications, déjà incertaines, ne pouvaient pas tenir compte des déplacements dus au ruissellement de la pluie et aux inondations.

Généralement, il n'existe pas de plans de pose et, s'ils existent, ils ne sont pas fiables. Par ailleurs, on ne peut pas toujours compter sur la bonne foi des belligérants qui, tant que le processus de paix n'est pas définitivement acquis, conservent le secret des champs de mines comme un enjeu de négociation. Lorsqu'ils existent, l'étude des documents remis par les belligérants doit être extrêmement attentive car, dans un contexte de combats sans ligne de front précis, les champs de mines peuvent avoir été déplacés et d'autres mis en place sans indication. L'idéal serait de pouvoir être guidé par un acteur direct de l'opération de minage, mais il est souvent difficile de retrouver un combattant qui ait lui-

même participé à la réalisation d'un champ de mines, et sa mémoire peut être défaillante.

En fait, la seule façon de connaître l'étendue des risques est d'organiser des missions d'évaluation sur le terrain.

LES MÉTHODES DE MARQUAGE ET DE RELEVÉS CARTOGRAPHIQUES

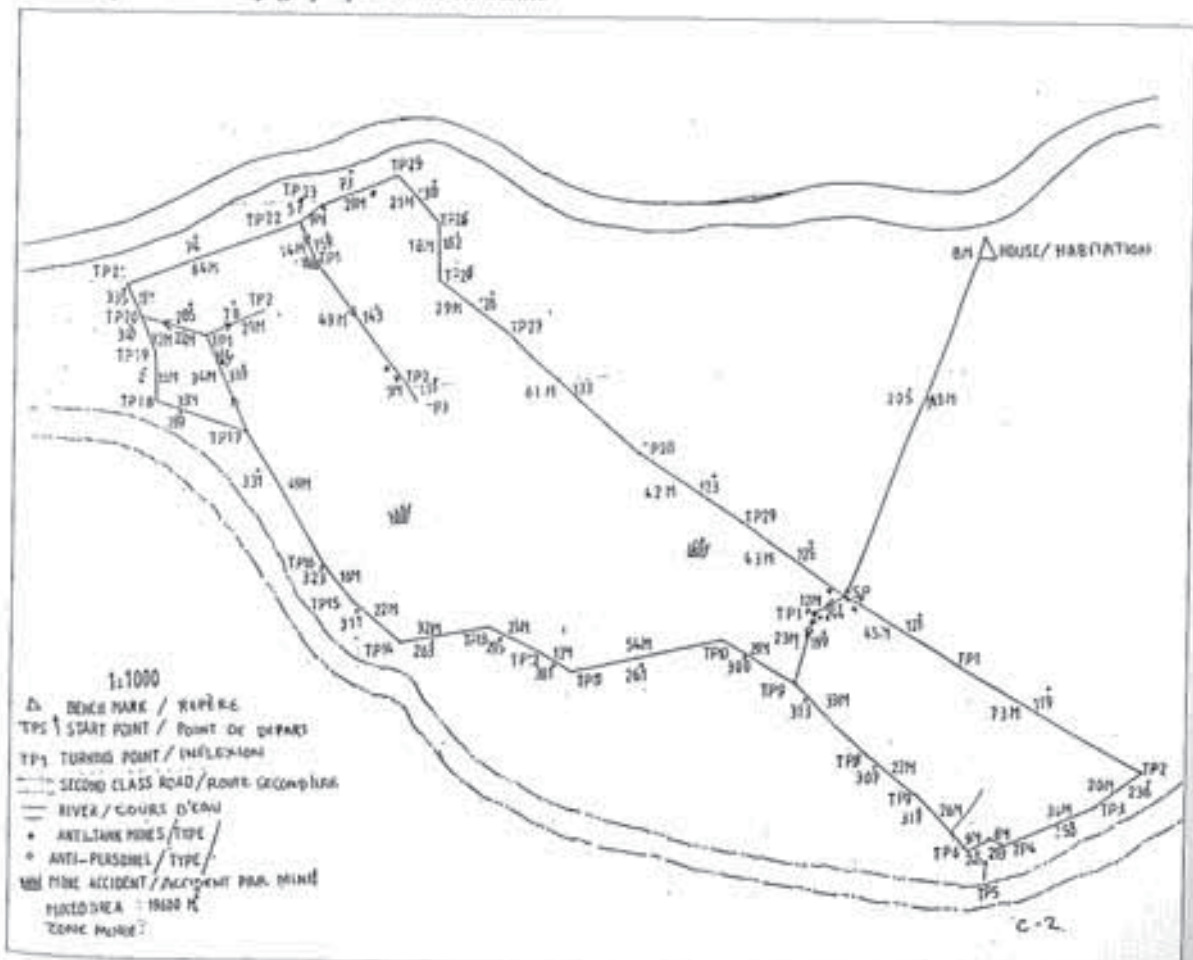
Le levé des champs de mines et leur marquage doivent conduire à des conclusions précises permettant d'établir le programme national de lutte contre les mines. Il comporte tout d'abord l'étude des indices. Cette inspection portera particulièrement sur tout ce qui peut trahir la présence de mines : traces d'explosion, présence d'animaux morts ou de cadavres humains, emballages, conteneurs de munitions aérodispersés. Il ne faudra pas manquer d'examiner les abords des arbres isolés et les rives des cours d'eau. C'est la découverte de la première mine qui est l'événement le plus significatif.

Compte tenu des difficultés évoquées plus haut, la cartographie des zones à risque peut être approximative et inexacte. Il peut y avoir des omissions, et l'expérience montre que, le plus souvent, on exagère l'étendue des champs de mines. Il est donc indispensable de réaliser, zone par zone, des relevés détaillés à très grande échelle pour donner aux équipes de déminage un plan de travail fiable.

Sur le terrain, le périmètre du champ de mines doit être délimité le mieux possible avec des piquets ou des pierres peintes. L'emplacement de chaque mine ou UXO doit être marqué à l'aide d'un piquet en bois peint d'une couleur conventionnelle définie par le chef de chantier.

Par exemple : une mine AC, tête de piquet de couleur verte ; une mine AP à effet de souffle, tête de piquet de couleur rouge... Les piquets ne sont enlevés qu'à la fin du chantier. Leur présence donne une image de la disposition des mines et de l'étendue de la pollution. Ces renseignements doivent être le plus soigneusement possible reportés sur la carte. Le levé du champ de mines nécessitera parfois l'ouverture d'un passage à l'intérieur du champ pour permettre de préciser sa configuration et

Exemple de relevé topographique réalisé en Bosnie



identifier les mines utilisées. Chaque soir, ces couloirs de sondage seront fermés par une tresse.

Cette indispensable mission requiert des démineurs très qualifiés qui mènent sur le terrain une véritable enquête policière. Mais celle-ci peut être fastidieuse, il faut parfois parcourir des territoires extrêmement vastes sans faire de découvertes qui relanceraient l'intérêt. Les démineurs peuvent devenir moins vigilants... c'est alors que survient l'accident.

Lorsqu'un levé détaillé est achevé, il est essentiel d'établir le plus tôt possible le programme de déminage correspondant et d'établir les zones prioritaires dont la dépollution aura une incidence maximale sur la prévention des accidents. Dans ces zones le déminage devra commencer le plus tôt possible avant que la nature et l'homme n'aient transformé le terrain, ce qui rendrait caduques toutes les cartographies antérieures. La préparation des opérations de déminage en Angola prévoit une échelle de priorité qui devrait pouvoir s'appliquer au travail d'identification et de cartographie des zones à risque, elle est proposée par le CMAO (Central Mine Action Office).

Degré de nécessité	Degré d'urgence	Exposition du personnel de secours	Effet sur les opérations
vitale 5	immédiate 5	maximale 5	maximum 5
relative 3		moyenne 4	modéré 4
nécessaire 3	différée 2	faible 3	faible 2
souhaitable 1	indifférent 1	nulle 0	nul 0

Le score le plus élevé est 20, le plus bas est 2. Les chantiers seront réalisés dans l'ordre de priorité ainsi établi par le comité spécialisé auprès du CMAO qui ne prendra en compte ni la difficulté du chantier ni sa durée.

La part du feu. Il est probable que, dans l'avenir, ce travail de repérage et d'identification des zones à risque soit considéré comme un moyen en soi de lutter contre les mines antipersonnel.

Ce "survey" sera de mieux en mieux codifié et bénéficiera en premier des futures techniques de repérage des mines. Associée à la mise en garde des populations, l'identification des zones à risque est, dans l'état actuel de nos connaissances, le premier moyen d'éviter les accidents et d'épargner un grand nombre de vies humaines. Compte tenu du coût et du rendement des opérations de déminage proprement dites, il faudra en effet développer une stratégie dite "de la part du feu" qui consistera à marquer le plus soigneusement possible les zones à risque sans toutes les traiter. Les opérations de déminage seront limitées aux zones indispensables au retour à la vie normale et aux opérations de développement.

C'est cette politique qui a été adoptée en Afghanistan, le pays le plus miné au monde. Les zones de première priorité, nécessitant un déminage rapide, représentent 25 % du total des surfaces polluées. Si on considère que ce programme sera achevé en 1997, il aura duré dix ans ; mais il reste encore 75 % des surfaces minées qui constituent des zones à risque.

Il faut impérativement identifier ces zones avec précision sur le terrain comme sur les cartes, en attendant que reprennent, à l'initiative et sous la responsabilité du gouvernement afghan, des opérations de déminage qui, dans l'état actuel des techniques, s'étendront sur plusieurs dizaines d'années.

ការចាក់ចេញពីចំការមិនដោយសុវត្ថិភាព

1. រកស្វែងរកដីដុះដុះ ឬដីដុះដុះ ដើម្បីកំណត់ទីតាំងដីដុះដុះ

2. ប្រើប្រាស់ឧបករណ៍ដើម្បីកំណត់ទីតាំងដីដុះដុះ

3. ដាក់ស្លាកដើម្បីកំណត់ទីតាំងដីដុះដុះ

4. ដាក់ស្លាកដើម្បីកំណត់ទីតាំងដីដុះដុះ

5. ដាក់ស្លាកដើម្បីកំណត់ទីតាំងដីដុះដុះ

រកស្វែងរកដីដុះដុះ ឬដីដុះដុះ ដើម្បីកំណត់ទីតាំងដីដុះដុះ
 រកស្វែងរកដីដុះដុះ ឬដីដុះដុះ ដើម្បីកំណត់ទីតាំងដីដុះដុះ
 CMAO ប្រតិបត្តិការដីដុះដុះ

ទំព័រ 10 - ទំព័រ 20 - ទំព័រ 30 - ទំព័រ 40 - ទំព័រ 50 - ទំព័រ 60 - ទំព័រ 70 - ទំព័រ 80 - ទំព័រ 90 - ទំព័រ 100